

AU DNB, TOUTES LES DISCIPLINES DOIVENT COMPTER!



« Au DNB, toutes les disciplines doivent compter »

Dans le cadre de la réforme du collège, imposée contre l'avis majoritaire des enseignants et de leurs organisations représentatives, un nouveau DNB a été instauré :

- une évaluation du socle de connaissance de compétences et de culture sur 400 points pour laquelle chaque discipline est convoquée et devra finaliser pour les huit composantes une appréciation lors de conseils de classes.
- une évaluation de disciplines enseignées au collège dans le cadre d'une épreuve terminale sur 300 points composée de deux épreuves écrites portant sur les programmes des disciplines : mathématiques, physique-chimie et technologie pour 100 pts, français, histoire-géographie et EMC pour 100 autres pts et d'une épreuve orale sur un projet interdisciplinaire (EPI, parcours...)

Ce nouveau dispositif exclut de fait les savoirs spécifiques des disciplines comme l'EPS, l'éducation musicale, les arts plastiques et les langues vivantes 1 et 2. Au final pour ces enseignements, les résultats des élèves et leurs notes ne comptent plus pour l'acquisition du DNB alors qu'auparavant elles disposaient d'un coefficient comme les autres disciplines.

Alors qu'elles peuvent être des voies originales de réussite, qu'elles proposent des apprentissages singuliers en sollicitant de manière différente l'intelligence des élèves et une ouverture sur le monde, sur la (les) culture, elles sont, de fait, discriminées négativement. Cette non prise en compte renforce la hiérarchie des disciplines, contrairement à l'esprit et la lettre du socle « de culture ». L'investissement et la réussite des élèves dans ces enseignements ne sont plus pris en compte alors qu'ils constituent au-delà des acquisitions des atouts pour la confiance en soi. Ces décisions fragilisent ces enseignements au sein de l'école pour tous les élèves.

Aussi, le SNES-FSU et le SNEP-FSU demandent une modification du texte officiel du DNB afin d'ajouter 100 points à l'examen qui intègrent un contrôle ponctuel en EPS, et le contrôle continu pour les arts plastiques, l'éducation musicale et les langues vivantes 1 et 2. La partie examen du DNB comporterait ainsi non plus 3 mais 4 volets (100 points chacun).

Ils appellent les enseignants à soutenir cette proposition. Ils vous appellent à intervenir auprès des parents d'élèves pour qu'ils soutiennent, eux aussi, cette proposition.

nom	prénom	établissement	discipline	signature